



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré
Mo
b



23067288

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne
le 12/05/23

Greffier

N° d'entreprise : **0825 467 822**

Nom

(en entier) : **ADS CONSULT**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Rue Félix Lefèvre, 30 6900 Marche-en-Famenne**

**Objet de l'acte : PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES
ACTIONNAIRES tenue le 31 mars 2023**

La séance est ouverte à 18 hres sous la présidence de Mr de Sauvage Vercour Armand au siège de la société.

Tout le capital étant représenté, la présente Assemblée peut donc délibérer valablement

Le président expose que la présente Assemblée a pour ordre du jour :

- Démission d'un administrateur.
- Cession de parts d'un associé.

1° Démission d'un administrateur/gérant

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur de Sauvage Gaspard du poste d'administrateur avec effet au 31 mars 2023.

L'assemblée lui donne décharge pour l'exercice de son mandat.

2° Cession de parts

L'assemblée approuve à l'unanimité la cession des 20 parts sociales de Monsieur de Sauvage Gaspard vers Monsieur de Sauvage Armand. Cette cession est inscrite au registre des actionnaires en date du 31 mars 2023.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h.

De Sauvage Armand
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/05/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).